

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2336>



Baisse du pouvoir d'achat : La réalité !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



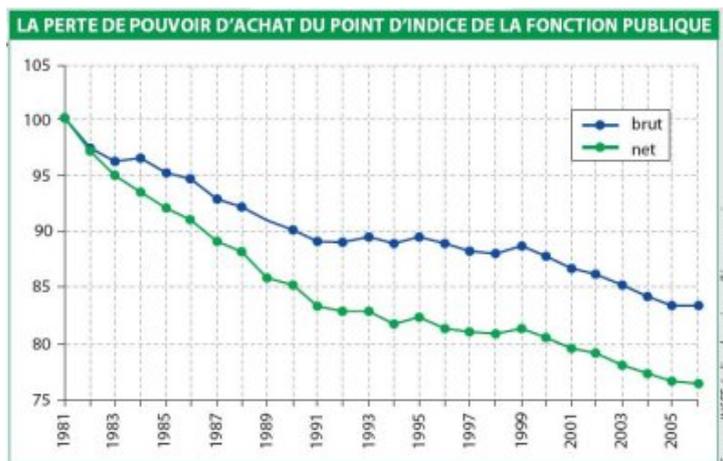
Publication date: jeudi 13 décembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La question des rémunérations est (re)devenue une préoccupation importante de nos professions.

La dernière augmentation de salaire a été de 0,8% en février 2007, mais pour le compte de 2006 ! Rien depuis ...

Depuis 1982, année de la désindexation de la valeur du point d'indice sur les prix, notre pouvoir d'achat n'a cessé de baisser :



[Mais, faites le calcul vous-même en cliquant sur ce lien !](#)

Pour le SNES, plusieurs mesures doivent être conjuguées pour que soient apportées de vraies réponses à la situation salariale faite à nos catégories. Cela ne peut passer en aucun cas par une multiplication des heures supplémentaires qui se multiplient au détriment de l'emploi.

Le **17 décembre**, des négociations salariales s'ouvriront dans la fonction publique.

Ce que revendique le SNES :

- Assurer le rattrapage de la valeur du point d'indice commun à tous les fonctionnaires. C'est aujourd'hui une exigence commune des fédérations de fonctionnaires. Dans l'immédiat, avec la FSU, nous demandons une augmentation de 6 % de la valeur du point d'indice.
- Revenir à l'indexation de la valeur du point d'indice sur les prix.
- Reconstruire les solidarités entre actifs et retraités et rétablir le lien entre pensions et traitements.
- Une remise à niveau et une revalorisation de nos métiers.

Baisse du pouvoir d'achat : La réalité !

Les solutions gouvernementales reposent sur l'affaiblissement des repères collectifs et la dilution de la référence aux qualifications et niveaux de recrutement qui doivent fonder les rémunérations. Elles ignorent les spécificités de nos métiers et les exigences du travail en équipe. Dans la logique gouvernementale, l'évaluation confiée au chef d'établissement mesurerait des performances individuelles et les résultats obtenus. Elle consisterait à privilégier les tâches périphériques, favoriserait la dénaturation du métier et son encadrement hiérarchique.

Les nouvelles modalités d'accès à la hors classe qui anticipent la « nouvelle gestion » des carrières et que nous combattons démontrent assez l'opacité, les inégalités et les injustices, l'arbitraire qui résultent de tels choix.